



## ATTESTATION D'ADMISSION EN PREMIERE ANNEE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ANNEE 2023-2024

Civilité NOM Prénom (INE : N°INE Né(e) le xx/xx/xxxx à X (Département)

- Est in crite à la procédure Parcoursup sous le numéro 734605 dans le cadre de la phase principale,

A accepté le xx/xx/xxxxx, dans le cadre de la phase principale de la procédure Parcoursup, la proposition d'admission à "UFR X (Département) en formation x

Adresse complète:

UFR X Adresse

Pour la ministre et par délégation La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Anne-Sophie BARTHEZ